



LETTRE D'INFORMATION N°5

Décembre 2018

Note : le présent document peut également être consulté sur le site Internet du Syndicat, sous **www.grund.lu**.

Tout en reconnaissant certains efforts de protection et de valorisation du quartier, le Syndicat du Stadtgrund (SSG) estime que des améliorations substantielles pourraient être apportées par les différents acteurs politiques, tant étatiques que municipaux, et les services techniques associées.

Des discussions et requêtes ont été portées à l'attention des responsables politiques concernant les points suivants, notamment via de nombreux courriers et dans le cadre des réunions entre le Syndicat et le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg (VdL) en février 2016, 2017 et 2018, et font l'objet d'un suivi permanent. Une prochaine réunion formelle avec le Collège échevinal aura lieu début 2019.

Le SSG se félicite d'un premier succès dans sa démarche de promotion et défense patrimoniale du quartier, qui se traduit par l'acceptation de sa proposition de revalorisation d'une section importante de l'espace public allant du bas de la rue de Prague jusqu'à la rue Münster, tout en assurant un lien et une cohérence avec le projet de renaturation de la Vallée de la Pétrusse. Dans ce cadre, le SSG a introduit une série de propositions. Une première consultation citoyenne a été organisée par la VdL en mai 2018 et d'autres devraient suivre prochainement.

A. Patrimoine général

1. **Général** : nécessité que l'ensemble des acteurs intervenant sur le site le fassent selon une approche et stratégie, si ce n'est valorisant, tout au moins respectueuse du cadre protégé et classé Patrimoine mondial de l'UNESCO (anniversaire des 25 ans du classement en 2019). Nécessité de disposer d'un cadre de contrôle et de coordination plus strict. Nécessité de disposer d'un

cadre conceptuel global et détaillé pour l'aménagement de l'espace public du quartier.

Situation : Nomination d'un UNESCO Site Manager rattaché au Ministère de la Culture depuis déc. 2017. Consultation citoyenne lancée en mai 2018 pour discuter et établir un cadre d'aménagement global du quartier. Les marges d'améliorations restent néanmoins importantes. Les acteurs autorisés à intervenir dans l'espace public ne sont contraints par presque aucune règle et le font le plus souvent sans considération de l'aspect patrimonial.

2. **Soutien à la protection et valorisation du patrimoine** : Demande d'un meilleur système de soutien financier à la valorisation externe des habitations (p.ex. façades anciennes sous protection mais qui se dégradent en raison des remontées capillaires). Situation : Rien envisagé par les acteurs politiques. Nécessité de disposer d'un inventaire sur les mesures de soutien dans les autres sites UNESCO et protégés.
3. **Evaluation de la valeur économique du site UNESCO Grund et adaptation des mesures de soutien et de valorisation** : les mesures de protection, de valorisation et de soutien devraient être adaptées à la valeur économique du site pour la Ville et le pays. Le site UNESCO, dont le Grund est un élément majeur, constitue un véritable outil de valorisation économique très largement négligé. Situation : Elément semblant largement incompris par la VDL et l'Etat (Ministère de l'Economie – Département du Tourisme, Ministère de la Culture). Voir question parlementaire de Serge Wilmes (08.2017) et réponse du Gouvernement.
4. **Valorisation et attractivité touristiques**. Propositions portant sur :
 - Meilleure illustration explicative (& anciennes photos, codes QR) des bâtiments et lieux historiques.
 - Circuit modulaire UNESCO Quartiers vieille ville et forteresse (en lien avec les quartiers avoisinants, en particulier Pfaffenthal et Ville-Haute).
5. **Ecluse du Grund** : Accès systématique, en journée, au point de vue sur la terrasse (rue St. Ulric). Situation : accès réservé sous l'égide du Service des sites et monuments. Accès possible mais compliqué.
6. **Ancien pont de la forteresse (porte de Trèves)** dans le haut de la rue de Trèves sous la passerelle métallique : meilleure finition et mise en valeur par rapport aux travaux (suspendus) encore visible au niveau du fossé longeant la « Tutesall » de l'Abbaye de Neumünster. Situation : aucun projet envisagé à ce stade, faute de financement de la part de l'Etat.

7. **Jardins en terrasses** situés hors murs Wenzel, en contrebas du Bock (Clausen) : Réfection et remise en état (comme dans leur partie intra-muros). Situation : envisagé après l'alerte répétitive du SSG sur leur état de dégradation. Etude de faisabilité planifiée en 2018 et travaux espérés en 2019.
8. **Blocs maisons pénitentiaires** rue Münster : Nécessité d'arasement ou au moins meilleure intégration visuelle (courrier SSG au MDDI, copié VdL). Situation : Bâtiments classés à l'inventaire supplémentaire en 1988 (donc protégés). Remise en peinture par l'Etat prévue au printemps 2019. Une analyse et simulation sur la façon d'aménager l'espace extérieur à ces habitations a été transmis à la VdL.
9. **Renaturation du lit de la Pétrusse** : Projet réalisé par la VdL. Le Syndicat a émis un certain nombre de propositions. Etudes de faisabilité techniques actuellement en cours. Travaux prévus à horizon de plusieurs années (4-5 ans), en commençant par l'extrémité Est de la vallée (Grund). Réaménagement important du fond de la vallée. Impact sur le minigolf, le train, le positionnement des espaces de parking (sans toucher au nombre de places), la rue St. Quirin. Coordination requise avec les travaux de réaménagement du reste du Grund, notamment la rue St. Ulric.
10. **Eclairage de la forteresse** : projet en cours au niveau VdL. Travaux terminés sur la vallée de la Pétrusse et à poursuivre vers le Bock jusqu'en 2019.
11. **Kiosque-café avec terrasses dans la vallée de la Pétrusse** : (en belle saison). Situation : Projet en cours d'analyse et accepté sur le principe. Fera partie du projet de renaturation de la vallée.
12. **Ascenseur Place de la Constitution – Vallée de la Pétrusse**. Projet pas à l'ordre du jour de la VdL mais étude de faisabilité néanmoins prévue.
13. **Projet PAP Villa Elisabeth, rue de Prague / Mathias Hardt** : bien que dans la zone tampon UNESCO et faisant partie du Grund, objections formelles du SSG non retenues quant aux règles de protection patrimoniales et d'insertion du nouveau projet dans le paysage selon les règles applicables aux autres habitations du Grund. Villa rasée en février 2018. Projet néanmoins débouté en première instance (automne 2018) suite à une procédure judiciaire d'un particulier s'appuyant notamment sur l'argumentaire avancé par le SSG.
14. **Prairies (jachères) fleuries** : requête adressée début 2017 aux Ponts et chaussées pour la promenade Wenzel sur le Plateau du Rham. Pas de réaction.

15. Tunnel de l'ascenseur :

- **Odeurs** : Suite aux demandes réitérées du SSG pour travaux de réparation des problèmes d'odeurs, des travaux ont eu lieu au printemps 2018. La situation semble désormais résolue.
- **Valorisation de l'espace** : Demande du SSG pour une meilleure valorisation visuelle de cet espace qui constitue la principale porte d'entrée des visiteurs piétons au Grund. Envisagée dans le cadre du projet de réaménagement de la place Schmëdd.

16. **Station météo a été installée par RTL, après accord de la VdL, au pied du « Stierchen » et de la tour médiévale** : demande du SSG pour un déplacement de cette station. La VDL a envoyé, au printemps 2018, une requête pour considération à RTL mais la situation n'a pas évolué à ce stade.

17. **Protection du fossé Tutesall** : demande du SSG pour une protection du fossé sur le côté nouvellement accessible grâce à la passerelle. Situation : travaux actuellement en cours.

18. **Cabane en bois devant la maisonnette de jardinier dans les jardins en terrasse** : selon la VdL (fév. 2018) cabane « provisoire le temps de la réfection de la maisonnette rose ».

19. **Jardin clôturé place de l'Eglise Saint-Jean** : demande du SSG pour une valorisation de ce jardin clos (notamment démolition du parking intégré et des anciens WC publics) et accès partiel pour le public (aux heures d'ouverture du Musée National d'Histoire Naturelle), ainsi qu'une revalorisation de la place de l'Eglise. Soubassement du mur côté Alzette à consolider rapidement.

20. **2019 – 25^e Anniversaire du classement du site UNESCO** : manifestations envisagées par la VDL et l'Etat. Propositions du SSG transmises pour considération. Débuteront fin 2019 et sur 2020.

21. **Niveaux sonores - Fête nationale et Fête de la musique et Concerts à l'Abbaye Neumünster** : demande d'élimination du site de concert « Elevator » situé sur la corniche au pied des archives nationales, du respect des horaires imposés (sans nuit blanche pour les sites exposés au quartier) et d'une limitation du niveau de basse. Situation 2018 : bien que le site « Elevator » ait été maintenu, des mesures semblent avoir été prises pour réduire les nuisances sonores. Idem pour les concerts organisés à l'Abbaye Neumünster.

B. Voirie et espace public

1. **Plan d'aménagement et de gestion intégrée** : Gros travaux en vue à partir de 2019 et demande insistante du SSG pour réaliser une étude d'aménagement globale sur tout le quartier du Grund en vue d'une meilleure valorisation des espaces publics et du patrimoine architectural, naturel, culturel, social et économique. Suite à quoi, consultation citoyenne organisée par la VdL en mai 2018. En attente d'une prochaine réunion mais l'analyse et planification accuse un certain retard faute de moyens humains suffisants au niveau de la VdL. Concertation régulière de la VdL avec le SSG.
2. **Voirie – réfection générale** - Biisserwee, Pont sur l'Alzette, Place Schmëdd, rue Saint-Ulric, rue Saint-Quirin : initialement prévu pour 2019-2021 mais retard.
3. **Place Schmëdd** (espace central entre l'ascenseur et le pont) : demande d'aménagement en « zone de rencontre » étendue à la rue St. Ulric et au reste du Grund. Travaux planifiés à partir de 2020.
4. **Rue Saint-Ulric** : Travaux de réfection des canalisations (y compris **rue Saint-Quirin**). Dates prévues : 07/2019-01/2021 mais probable retard. Insistance du SSG pour un réaménagement valorisant de la voirie (en zone rencontre).
5. **Voirie – réfection du pavage** : Après insistance du SSG, la VdL s'engage à combler les trous dans le pavage dans les règles de l'art (avec des pavés au lieu de goudron). Nécessite de bloquer les rues pour 4 jours. Programme de réfection des pavés annoncé par la VdL – en attente de réalisations concrètes.
6. **Bisserweg** : arrachage des pavés en avril 2017. Bien qu'annoncé comme étant définitif, la VdL a reculé face aux lettres de réclamations du SSG. Engagement de la VdL à ce que les pavés soient remis en place après la fin des travaux de voirie (vers 2022). Engagement à surveiller de très près.
7. **Tour Jacob (entrée du Plateau du Rham)** : bornage (poteaux et barrières) extra- et intramuros respectant peu la qualité exceptionnelle du lieu. Situation déplorée par de nombreux acteurs mais sous responsabilité étatique (Servior).
8. **Caissons électriques et téléphoniques gris** : à enterrer / emmurer. Situation : Les discussions entre les acteurs sont en cours même si la motivation des responsables techniques est faible et la réglementation pour faire bouger ce problème peu contraignante. Nécessité d'amender la législation.

9. **Signalisation Voirie (panneaux de circulation, poteaux, feux tricolores)** : A harmoniser et adapter au cadre de protection paysagère. Situation : Pas de perspectives d'aménagement par la VdL. Nécessite de changer et adapter la réglementation nationale ...
10. **Mise en évidence des passages piétons par un éclairage mieux adapté** (Saint-Ulric, Trèves en face INS) : Saint-Ulric sera ajusté et devient moins pressant par l'introduction de la limitation de vitesse à 30 km/h. Travaux en cours à la rue de Trèves (face à la sortie de l'INS).
11. **Lampadaires à l'ancienne dans les rues Saint-Ulric, Saint-Quirin** : Remplacement à envisager lors du réaménagement demandé par le SSG.
12. **Protection du Viaduc** : requête auprès de la VDL pour une protection contre les chutes / sauts (suicides) (à suivre également sous le Pont Adolphe et les autres parties du Viaduc actuellement encore ouvertes).
13. **Charte terrasses** : il semblerait que la VdL réfléchisse à l'application d'une charte terrasse similaire à celle utilisée à la Place d'Armes afin d'encadrer le style du mobilier extérieur des restaurants et cafés. Tout en saluant cette initiative, la SSG estime qu'il est important de garder une diversité de styles et coloris, cadrant avec l'espace du Grund et offrant une spécificité à chaque établissement, tout en excluant des mobiliers et outils techniques qui ne correspondent absolument pas à l'esprit du lieu (p.ex. bancs et tables de brasserie, logos surdimensionnés et aux couleurs fortes, etc.).

C. Habitat et Loisirs

Les demandes et discussions portent notamment sur les éléments suivants :

14. Rééquilibrage de la **mixité sociale** (actuellement 2/3 de logements sociaux) et frein à la **multiplication des unités familiales** sans création de parkings. La tendance actuelle ne va pas en ce sens, notamment en raison du fractionnement de l'habitat appartenant à la VdL (plusieurs rénovations en cours) et à l'affectation des deux bâtiments anciennement destinés au logement des gardiens de prison (rue Münster) à cet effet. Aucune solution concernant les parkings.
15. Amélioration de **l'attractivité de la rue Saint-Ulric** : Voir réaménagement.
16. **Aires de jeux** : collaboration sur le choix des aménagements de l'aire de la rue Saint-Quirin. Nécessité d'une consultation et concertation sur les pistes

d'amélioration et de rénovation de l'aire de jeux du Biisserwee (prévue en 2019). Possible déplacement du train miniature vers cet emplacement.

17. Suivi du **tapage nocturne et autres incivilités** lié à certains établissements (il appartient cependant à chaque habitant concerné de dénoncer les faits auprès des autorités de police).
18. **Jardins communautaires** : projet soumis, accepté et en cours depuis le printemps 2018 à la jonction de la Pétrusse et de l'Alzette.

D. Stationnement

Besoin absolu de trouver des solutions pour le stationnement en faveur prioritaire des habitants ainsi que des visiteurs. Voies envisagées soumises à analyse auprès de la VdL :

- Libération de places aux Parkings Saint-Esprit & Cité judiciaire, au moins en soirée et durant les jours fériés / week-ends lors desquels ces places ne sont pas utilisées par les fonctionnaires et employés. Permet également une meilleure rentabilisation des espaces publics. Refus du Ministère des Finances.
- Augmentation du tarif de stationnement,
- Extension de la durée de paiement,
- Aménagements de nouvelles zones de stationnement,
- Réservation de certaines places aux habitants.

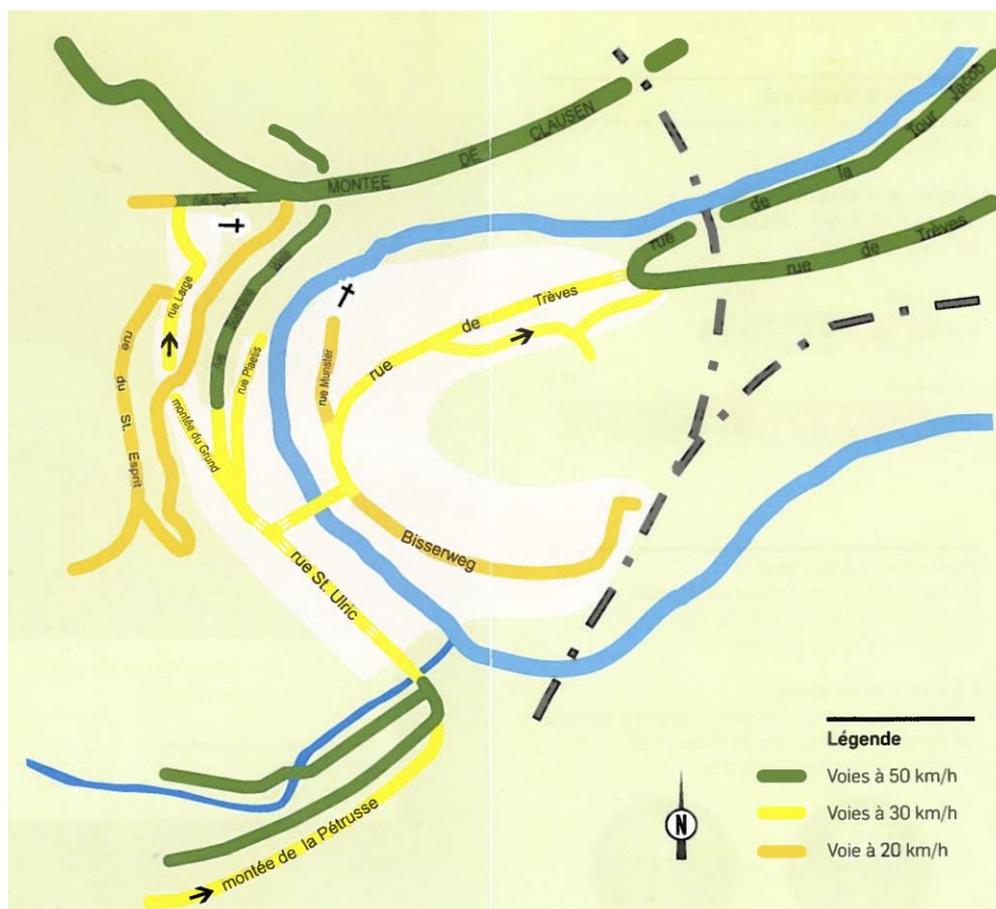
Aucune de ces propositions n'a été jugée recevable par la VdL.

E. Vitesse de circulation

Nécessité de réduction de la vitesse, en particulier pour la circulation de transit.

- **Général** : demande d'un aménagement de la rue Saint-Ulric et Schmëdd visant à briser la vitesse des voitures, majoritairement en transit, dans la cadre d'un espace partagé où la mobilité douce aurait une grande importance.
- **30 km/h**. Mesure désormais acquise pour le Grund (avril 2017) bien que, malgré la demande du SSG, la rue Sosthène Weis et la rue de Prague resteront à 50 km/h. de même que ... la rue Saint Quirin (Pétrusse) fréquentée par les nombreux promeneurs et enfants ... (voir plan attaché)
- **20 km/h** dans les autres rues (zones de rencontre) : accepté pour le Biisserwee et une partie de la rue Münster. Refus de classer la rue de Trèves et la rue du Rham en zone 20 km/h : la limitation de vitesse dans la rue de Trèves donnerait, selon la VdL, une interprétation de liberté trop importante et donc risquée aux usagers de la rue (promeneurs, habitants, notamment les enfants qui y jouent).

- **Plaetis et Saint-Quirin** : Demande adressée en 2017 à la VdL pour classement de la rue Plaetis en zone 20 km/h (désormais acquis) et pour une restriction physique de l'accès à la rue Saint-Quirin (barrières physiques à installer, à classer en zone de promenade / piétonne). Saint-Quirin : refus de la VDL d'intervenir compte tenu des travaux prévus en ... 2021 ?



F. Location de voiture et vélos (Carloh et Veloh)

- **Carloh** : Après une consultation locale tendant à indiquer un certain intérêt de la part des habitants, une demande a été adressée à la VDL pour l'installation de deux véhicules de location (Carloh) dans le Bissenweg. Aucune réponse obtenue à ce stade.
- **Veloh** : Avec l'existence d'une station de location de vélo en haut de l'ascenseur, il a été jugé que l'installation d'une station au Grund n'était pas une priorité, compte tenu également des contraintes d'encombrement de l'ascenseur (espace limité) et de la réorganisation partielle de l'aménagement de la voirie publique d'ici quelques années. Une location de vélos pour des durées plus longues (1/2 journées ou plus) existe déjà au Bissenweg. Situation à suivre et réévaluer courant 2019 suite à l'installation de bornes de Veloh électriques notamment au Cents et dans d'autres quartiers voisins.

G. Bus ligne 23

Plusieurs entrevues ont eu lieu avec la VDL. Nos requêtes :

- Réduction du gabarit (quitte à réduire le trajet à ses extrémités – au-delà de la Place Dargent et de la gare centrale),
- Réduction de la vitesse (voir plus haut – priorité partagée - 20 km/h dans la rue de Trèves) voire bridage de la vitesse sur le tronçon du Grund,
- Motorisation électrique et technologie de détection automatique des piétons pas senseurs (obstacles).

H. Hygiène

19. **Bennes de recyclage du Biisserwee** à enterrer. Réponse VdL : envisageable avec les travaux du Biisserwee en 2020.
20. **Sacs Valorlux** : sensibilisation au dépôt anarchique des sacs dont la pratique perdure au niveau de certaines habitations malgré la sensibilisation des occupants par la SSG (distribution des dates de ramassage) (voir aussi sous www.valorlux.lu).